SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 2250002: etablissements d'enseignement et internats subventionne par la communaute française

En vigueur au 01/01/2008 (Dernière actualisation de la page 10/02/2014)

L'information nécessaire concernant les barèmes ne nous a pas encore été transmise de la part du secteur.